



Vie institutionnelle et vie associative
Compte-rendu de la séance du Comité Directeur du 21 octobre 2020
Laurent DOLIAS, Président
Dossier suivi par : Olivier BARBEY, Délégué Général

COMPTE-RENDU DU COMITÉ DIRECTEUR

N°102 du 21 octobre 2020..

Présents : BARBEY Olivier ; BONNOT Marion ; CORBARA Alexis ; DOLIAS Laurent ; DOUCET Germain ; DUBREUIL Camille ; IZING Adèle ; LAFONT Cédric ; LE BERRE Laurence ; LEJOSNE Fiona ; LETELLIER Emilie ; MORTEVEILLE Olivier ; RAYNOUARD Justine ; SOLTYSIAK Isabelle

Invités :

Excusés : DHOYER Isabelle ; DUVIVIER Yan

Étaient à l'ordre du jour les points suivants :

- Validation du fonctionnement global proposé pour les Commissions
- Mise en cohérence du calendrier d'année et du fonctionnement adopté
- Modalité de participation au week-end de Commissions des 7 et 8 novembre
- Point d'actualité au sujet des Commissions



Scouts et laïques
www.eedf.fr



Validation du fonctionnement global proposé pour les Commissions

Un document cadre du fonctionnement des commissions est proposé au comité directeur. Il est disponible en annexe de ce compte rendu.

Toutes les Commissions ayant pour lien le but d'aider l'association à avancer et à se développer, l'idée est de les nommer toutes les trois des commissions d'appui au développement.

Ce document cadre ne précise pas la nécessité d'une personne en pilotage, il appartiendra à chaque commission de s'organiser comme elle l'entend.

Chaque commission d'appui au développement est composée de membres du CD, de membres de l'équipe nationale et de bénévoles. Chaque commission a ses missions, objets et objectifs de travail votés par le CD. Le cas le nécessitant, le CD peut rajouter un chantier en cours d'année.

La différence est faite entre des ENT (équipes nationales thématiques) et des groupes de projet, une ENT étant une équipe de travail permanente alors qu'un groupe de projet a un mandat qui dure jusqu'à la réalisation et l'évaluation du projet. L'idée est de faire un lien entre les travaux des différents groupes avant de mettre le sujet sur la table du CD, afin de gagner en efficacité et en cohérence.

Une problématique reste importante : si les réunions des commissions et du comité directeur ont lieu sur les mêmes week-ends, les membres des commissions non membres du comité directeur vont avoir de nombreux temps sans travaux, étant donné que de nombreux sujets traités par le comité directeur n'ont pas de rapport avec les commissions. De ce fait, il serait intéressant de pouvoir faire intervenir ses membres des commissions sur un CD via un support numérique, ce qui peut compléter et enrichir les échanges.

Un membre du CD s'interroge sur l'appellation 'commission d'appui au développement' : cela présente l'avantage d'une appellation qui montre que les commissions sont vraiment au service de l'association, et non pas uniquement du CD ; cependant il faut voir à quel point cette appellation est transparente et véridique, par ailleurs le document cadrant la CAF est le règlement général alors que les autres n'ont pas le même historique, il est donc un peu étrange de les mettre sur un même document de fonctionnement.

Il serait intéressant d'intégrer au texte que cela reste simplement la façon de travailler du CD actuel jusqu'à l'année suivante.

Le CD n'est pas unanime sur le fonctionnement, notamment à propos de l'OLD. Pour certains, il est important de garder une spécificité au fonctionnement de l'OLD qui n'est pas une ENT, mais qui a une place particulière, avec un droit d'intervention en assemblée générale, qui peut solliciter directement le comité directeur et être sollicité directement par lui. Pour d'autres, l'OLD doit fonctionner comme toutes les autres ENT

Délibération 2020-10-07 : Fonctionnement de commissions

Le CD régulièrement réunit en visioconférence le 21 octobre 2020, valide le nouveau fonctionnement des Commissions proposé lors de la dernière séance des 10 et 11 octobre.

11 POUR ; 0 CONTRE ; 2 ABSTENTION





Vie institutionnelle et vie associative
Compte-rendu de la séance du Comité Directeur du 21 octobre 2020
Laurent DOLIAS, Président
Dossier suivi par : Olivier BARBEY, Délégué Général

Mise en cohérence du calendrier d'année et du fonctionnement adopté

Après discussion, le fonctionnement avec trois week-ends de commissions et six week-ends de CD et conservé.

Il est par contre proposé d'échanger le week-end Commissions des 12-13 décembre et le week-end CD des 9-10 janvier pour que l'on puisse voter les budgets, quitte à ce que le premier jour de CD soit très axé sur le travail des Commissions.

Délibération 2020-10-09 : Prochaine réunion CD et Commission :

Le CD régulièrement réunit en visioconférence le 21 octobre 2020, acte un échange de dates dans le calendrier national : le week-end des 12 et 13 décembre sera une réunion du CD, et le week-end des 09 et 10 janvier 2021 sera une rencontre des Commissions.

13 POUR ; 0 CONTRE ; 0 ABSTENTION - UNANIMITE DES PRESENT.E.S

Réunions en physique et contexte sanitaire

Il n'est pas possible de réunir plus que six personnes en raison du contexte sanitaire, il est important de limiter le mélange entre régions.

Il faut insister auprès des régions pour qu'elles accompagnent les groupes pour planifier les APL en Visio.

L'année précédente, l'équipe SPAA était un groupe de suivi qui ne prenait que des décisions opérationnelles. Elle permettait de répondre à ce genre de questions concernant le contexte sanitaire. Une approche par scénario, en fonction des dates de reprise d'activité, avait été proposée. Les avis divergent au sein du comité directeur quant à cette approche par scénario, certain-es y voyant une nécessité, d'autres y voyant une mauvaise solution, qui peut s'avérer chronophage.

Pour le week-end des 7/8 novembre, la proposition est de le faire en Visio conférence, et de charger Fiona et Maud A d'établir une liste des participant-es et de leur localisation pour que ceux-ci puissent se réunir par territoire.

Délibération 2020-10-08 : Commissions des 07 et 08 novembre 2020 :

Le CD régulièrement réunit en visioconférence le 21 octobre 2020, acte la modalité distancielle du prochain week-end de travail des Commissions (les 07 et 08 novembre 2020), et mandate Fiona LEJOSNE et Maud AUGER pour faciliter l'organisation de la rencontre des membres de ces dernières au sein de leurs régions (dans un objectif de mutualisation des écrans et de conservation d'une certaine dynamique d'échange).

10 POUR ; 0 CONTRE ; 3 ABSTENTION

Point d'actualité au sujet des Commissions

L'objectif est d'avoir validé avant le week-end des commissions des 7/8 novembre des termes de référence et des propositions d'objet de travail pour les trois commissions d'appui au développement.



Scouts et laïques
www.eedf.fr



Les termes de référence de la CAF repose beaucoup sur le règlement général. La CME et la CGVA ont déjà acté des termes de référence par le passé qu'il s'agit de remettre à jour.

Il ne faut pas repartir à zéro dans les chantiers et fonctionnement des commissions, la continuité avec les travaux précédents est importante, et une étape de bilan est nécessaire. Le bilan de la commission gouvernance a déjà été réalisé et plusieurs éléments et objets de travail ont été identifiés.

À partir de ces bilans, des besoins de l'association et des envies du comité directeur, des feuilles de route et des objectifs vont être fixés pour chacune des trois commissions. C'est seulement à partir de ces feuilles de route que le nombre de groupes de travail (ENT, groupe de projet) va pouvoir être fixé. Le week-end commission des 7/8 novembre sera l'occasion de finaliser ces travaux.

Le fonctionnement consistant à faire dépendre l'ensemble des groupes de travail d'une des trois commissions ne fait pas unanimité dans le CD. Le CD s'accorde par contre unanimement à dire que l'ensemble des décisions revient au comité directeur, et que seuls les travaux de recherche et de réflexion peuvent être délégués aux commissions d'appui au développement, présentés éventuellement sous la forme d'avis consultatifs adressés au CD.

Concernant le pilotage des commissions, au regard de l'importance de ces trois commissions d'appui au développement dans le fonctionnement du CD actuel, il est estimé important que ces personnes soient également membres du bureau.

Délibération 2020-10-12 : Animateurs.trices des Commissions :

Le CD régulièrement réunit en visioconférence le 21 octobre 2020 nomme comme animateur des commissions, Fiona LEJOSNE pour la CME, Alexis CORBARA pour la CGVA et Germain DOUCET pour la CAF.

10 POUR ; 1 CONTRE ; 2 ABSTENTION

Préservation de l'activité associative

Plusieurs membres du comité directeur s'alarment du fait que le collectif CD passe trop de temps à s'intéresser à du fonctionnement interne, sans prendre en compte à pleine mesure les énormes enjeux dus à la crise sanitaire. Ces mêmes membres demandent à ce que le délégué général propose un fonctionnement pour préserver l'activité associative d'une part et demande d'autre part à ce qu'un état des lieux sur l'état des SV soit réalisé au plus tôt.

Suite à cela, deux délibérations sont soumises au vote du comité directeur.

Délibération 2020-10-10 : Préservation de l'activité associative :

Le CD régulièrement réunit en visioconférence le 21 octobre 2020 demande au Délégué Général de travailler sur la préservation de l'activité associative au vu de la crise sanitaire nationale. Le Comité Directeur donne mandat au bureau pour travailler sur l'organisation de son suivi.

11 POUR ; 0 CONTRE ; 2 ABSTENTIONS

Délibération 2020-10-11 : Etat des lieux sur les SV :

Le CD régulièrement réunit en visioconférence le 21 octobre 2020 demande au DG de lui fournir un état des lieux sur les SV.

13 POUR ; 0 CONTRE ; 0 ABSTENTION – UNANIMITE DES PRESENT.E.S

